

M^r Hulot et les lobbyistes fantômes

Philippe A. Charlez¹

Expert énergie à l'Institut Sapiens²

Coup de tonnerre politique, électrochoc, énorme coup de théâtre et même sacrifice, il n'y avait pas de mots assez forts ce mardi 28 août 2018 pour qualifier la démission de Nicolas Hulot. Même si elle était attendue, de par son timing, elle a pris tout le monde de court y compris lui-même. Elle apparaît à beaucoup comme l'échec d'un homme honnête et meurtri, renonçant à ses convictions les plus profondes face à un gouvernement qui serait à la botte de lobbies maîtres du jeu.

L'opposition, qui n'a toujours pas digéré sa défaite de 2017, n'a d'ailleurs pas tardé à récupérer l'évènement et à charger le Président de la République : « *vote de censure contre une macronie en voie de décomposition* » pour J.L. Mélenchon, « *un homme trahi comme pas mal de Français par les promesses d'Emmanuel Macron* » pour L. Wauquiez, « *la réalité du pouvoir sans précédent de l'argent et des lobbies à l'intérieur même du gouvernement* » pour B. Hamon et enfin « *la soumission du gouvernement aux critères de Maastricht et à l'économie financiarisée* » pour Marine Le Pen. Seul Alain Juppé est resté mesuré en espérant « *qu'au-delà du buzz politique inévitable, cette décision nous incitera tous à réfléchir et à changer* ».

Selon cette classe « *bien-pensante* », l'écologie en général et la transition énergétique en particulier reposeraient donc tout simplement sur une sorte de nouvelle « *lutte des classes* » entre des écologistes altruistes porteurs du bien être futur et les lobbies impénitents du pouvoir et de l'argent représentés par les barbares industries de l'agro-alimentaires, les cruels pétroliers, les rigides nucléaristes et les méchants chasseurs. Une vision simpliste et médiocre dont se délecte pourtant notre hypocrite société judéo-chrétienne. Alors qu'en est-il réellement?

La loi sur la transition énergétique votée par le gouvernement Hollande en 2014 visait à réduire la production d'électricité nucléaire française de 75% aujourd'hui à 50% en 2025. Cela aurait nécessité de déplacer 20 GW de nucléaire vers de l'éolien et du solaire photovoltaïque. Quand on sait que le taux de charge³ de l'éolien est de 20% (contre 80% pour le nucléaire), il aurait donc fallu à minima mettre en œuvre l'équivalent de 70 GW

¹ www.philippecharlez.com – www.youtube.com/energychallenge – philippecharlez@gmail.com

² <https://www.institutsapiens.fr/>

³ Le taux de charge est la période de l'année durant laquelle une source produit de l'électricité. Du aux intermittences, l'éolien français ne produit en moyenne que durant 20% de l'année et le solaire 10% de l'année.

d'éolien soient 35 éoliennes de 2MW. Sachant que le parc éolien a augmenté ces dernières années de 500 unités par an, l'objectif était donc tout simplement inatteignable. La solution alternative aurait été de rouvrir des centrales à gaz et donc d'augmenter nos émissions de GES, une décision bien évidemment politiquement impossible. C'est donc bien l'irréalisme de l'objectif et non pas un quelconque lobbying nucléaire qui a obligé Nicolas Hulot à faire marche arrière.

Inversement, l'ancien ministre de la Transition écologique et solidaire se targuait d'avoir fait voter en septembre 2017 une loi mettant fin à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures (conventionnels et non conventionnels - gaz de schiste -) sur le sol français. Il avait déclaré qu'avec cette loi « *la France assumait son rôle de chef de file dans la lutte contre le changement climatique* ». Il avait donc cette fois vaincu les puissants lobbyings pétroliers et gaziers. Quel nouveau péché d'hypocrisie quand on sait que la France produit aujourd'hui 1000 baril par jour soit moins d'un pour mille de sa consommation pétrolière. Il est toujours très facile d'interdire zéro! Tout le monde s'en moque. Imaginons un instant que la France ait produit 2 millions de baril par jour et que cette activité ait représenté 200000 emplois. Le lobbying ne serait pas venu des grands groupes pétroliers mais bien de la CGT et de Force Ouvrières qui, sans aucun scrupule, auraient mis la France à feu et à sang pour que la loi soit retirée.

Il y a donc deux façons différentes d'interpréter la démission de M^r Hulot.

La première est de se donner l'illusion de la résistance d'un homme courageux et intègre qui aura tout essayé face aux lobbies du pouvoir et de l'argent, « *l'accumulation de frustrations, de défaites, d'arbitrages qui se sont faits systématiquement au profit des lobbies du vieux monde au détriment de l'environnement et de la santé* »⁴ selon Y. Jadot. Une démission sonnante comme un électrochoc environnemental, un message subliminal de gauche à la planète verte et à l'écologie militante.

La seconde est d'oublier les lobbies fantômes et de considérer la démission de Nicolas Hulot comme le résultat impitoyable de la réalité des chiffres que les politiciens détestent dans la mesure où ils leurs donnent presque toujours tort. Le rétropédalage nucléaire de novembre 2017 fût pour Nicolas Hulot le début d'un long chemin de croix au cours duquel la réalité des faits l'a chaque jour emporté sur ses convictions irréalistes au moins dans leur timing.

⁴https://www.lemonde.fr/gouvernement-philippe/article/2018/08/28/yannick-jadot-macron-cajole-les-lobbys_5347135_5129180.html

« *On ne commande à la nature qu'en obéissant à ses lois* » écrivait très justement Francis Bacon il y a plus de quatre siècles. C'est ce qu'a sans doute un peu oublié le journaliste vedette dans son désir enflammé de changer le monde.

Si la sincérité de sa décision est respectable sur le fond elle risque d'être très lourde de conséquence sur la forme. Les « *charognards* » politiques les plus aguerris ne manqueront pas d'utiliser à leur profit la première interprétation pour essayer de déstabiliser un Président de la République déjà fragilisé et ce au mépris de l'intérêt de la France et de la planète.

Emmanuel Macron en porte certes une lourde responsabilité. Il a voulu en choisissant Nicolas Hulot comme caution environnementale, donner un gage écologique à ses électeurs de gauche en contrepoids à ses choix économiques libéraux. L'erreur est magistrale, le résultat catastrophique en terme d'image. Il démontre clairement qu'il n'est pas possible de faire le grand écart entre la stratégie économique, la politique écologique et les choix énergétiques.

Le président a pour la première fois perdu cette maîtrise du temps qu'il affecte au plus haut point. Il lui appartient maintenant de la récupérer en désignant rapidement un nouveau ministre dont les convictions sont davantage en cohérence avec son projet présidentiel.